académie Nantes direction des services départementaux de l'éducation nationale Maine-et-Loire	**MISSION ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION** **L'IMAGE DU MOIS n° 20**	**Janvier/ février 2020** **CYCLE 3**

Thème : Politique

Type d'image : Infographie.

Actualité : Les élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Source : Infographie parue le 18 janvier 2020 sur le site internet des Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) et signée de la société Visactu. Il s'agit d'une agence de presse basée à Paris, spécialisée dans la réalisation d'infographies à destination des médias. L'entreprise regroupe des journalistes, des éditeurs et des graphistes qui se définissent eux-mêmes comme *« les historiens du temps présent »*. *(source : **site : Visactu.com**)*
Selon eux, "*l'infographie de presse c'est mettre en valeur un chiffre clé, une carte, un ensemble de données. C'est rendre l'information visuellement attractive. C'est attirer l'œil, aider à décrypter et à comprendre*."

Le droit à l'image : Utilisation de l'image libre de droit uniquement sur le temps et le lieu scolaires (cadre de l'exception pédagogique) dans le respect de la règlementation en vigueur. L'image ne doit pas être reprise pour une utilisation en dehors de la classe (pour un blog par exemple).

Au sujet de…

L'infographie

Les infographies représentent l'une des catégories d'images que l'on peut rencontrer dans la presse. Elles sont fréquentes dans d'autres domaines comme le marketing par exemple.
Le terme infographie est un condensé des mots : informatique et graphie. Il est apparu dans les années 70.
Le site Eduscol en donne la définition suivante : *L'infographie est un format de communication très utilisé sur le web et produit à l'aide d'un outil informatique. Elle permet de proposer au lecteur une information illustrée qui peut faire apparaître des graphiques, des chiffres, des images et du texte.*
L'objectif est de restituer sous un format visuel et synthétique un contenu ciblé. Très attrayante et percutante, l'infographie doit privilégier une organisation rigoureuse des données afin de permettre au lecteur d'appréhender rapidement l'information rassemblée.
Le choix des couleurs, des symboles et des images contribuent à rendre signifiant le message pour le lecteur.
Il s'agit d'un support visuel que l'on ne peut pas aborder avec les élèves de la même façon qu'une photo, qu'un dessin ou qu'un tableau. Il n'y a pas de réelle dimension artistique dans une infographie : son créateur n'est pas un artiste mais un communicant. On ne parle pas d'œuvre susceptible d'émouvoir celui qui la regarde, mais d'efficacité envers un public ciblé.

Les élections municipales

C'est un **scrutin** important pour les Français d'une part parce qu'il ne survient que tous les six ans, d'autre part parce selon l'étude de Public Sénat (sondage du mois de juin 2019) plus de deux Français sur trois considèrent que le **maire** est l'**élu** qui les comprend le mieux. C'est aussi celui ou celle qui est le plus proche parce qu'il ou elle (dans la majeure partie des cas) partage le quotidien de ses électeurs et électrices.
L'étude des taux de participation montre pourtant que les Français se détournent de plus en plus de cette élection avec un taux d'abstention record (presque 38 %) au second tour des dernières municipales en 2014.
Par ailleurs, le maire n'est pas élu au **suffrage universel direct** puisque les citoyens et citoyennes élisent d'abord un **conseil municipal** (dont la **tête de liste** est bien souvent le futur maire), qui élira ensuite le maire.

Du droit de vote des ressortissants des pays membres de l'Union Européenne

Un citoyen européen ou une citoyenne européenne qui réside en France a le droit de voter aux élections municipales (et aux élections européennes) à condition d'être inscrit.e sur les listes électorales françaises. Pour que sa demande d'inscription soit acceptée, il ou elle doit avoir au moins 18 ans le jour de sa demande d'inscription.
(Vérifié le 02 septembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'intérieur.)

Du ministère de l'Intérieur qui communique sur les élections

Le ministère de l'Intérieur joue un rôle central dans l'organisation du territoire et le maintien de la cohésion des institutions du pays. Il garantit aux citoyens l'exercice des droits, devoirs et libertés affirmés par la Constitution de la Ve République. Parmi ses missions :

- Élaborer et faire respecter les règles garantissant aux citoyens l'exercice des libertés publiques, notamment par le suffrage universel.

Les missions du ministère de l'Intérieur sont remplies à la fois par les services de l'administration centrale et - sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la décentralisation - par les préfectures et les sous-préfectures, la police nationale et la sécurité civile.
Le ministère de l'Intérieur via les préfectures, informe les citoyens et usagers vis-à-vis des élections. A un autre niveau, les mairies, qui inscrivent sur les listes électorales, développent aussi des campagnes d'information sur les élections.

Ressources

https://www.dna.fr/france-monde/2020/01/18/elections-municipales-connaissez-vous-ces-points-de-reglement
https://primabord.eduscol.education.fr/qu-est-ce-qu-une-infographie
https://www.publicsenat.fr/article/politique/sondage-68-des-francais-considerent-que-leur-maire-est-l-elu-qui-comprend-le-mieux
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1937: Fiche pratique : droit de vote d'un citoyen européen en France.

http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/portail/wp-content/uploads/2015/09/Conf%C3%A9rence-BRITT-MARI-BARTH-25_11_15PF1.pdf

Publications principales de Britt Mari-Barth

· *Élève chercheur, enseignant médiateur. Donner du sens aux savoirs.* Retz, Paris, Chenelière, Montréal, 2013.
· *Le Savoir en Construction*, Retz, Paris, 1993.
· *L'apprentissage de l'abstraction*, Retz, Paris, 1987. Nouvelle édition augmentée 2001.
· *Acquisition des concepts : stratégies d'apprentissage et stratégies d'enseignement*, 115 pages, Cahiers du CEPEC, Lyon, 1981.

MUNICIPALES 2020 — CE QU'IL FAUT SAVOIR

Dans les **34 966 communes françaises**

1800 communes de moins / élections municipales de 2014

1er tour — 15 mars 2020 → **2e tour** — 22 mars 2020

500 000 conseillers municipaux + **67 000** conseillers intercommunaux* à élire pour 6 ans

Date limite de dépôt des candidatures : **27 février 2020**

Particularités des listes des candidats

Dans les communes de 1 000 hab. et +

- elles doivent être paritaires.
- elles doivent alterner homme / femme ou l'inverse.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants

- les électeurs peuvent barrer des noms ou en ajouter d'autres (panachage).

Combien de conseillers municipaux à élire ?

De **7** à **69** selon le nombre d'habitants dans la commune.

	Pour être candidat, il faut :	**Pour voter,** il faut :
Être Français ou ressortissant de l'Union européenne	✓	✓
Avoir 18 ans révolus au jour du scrutin	✓	✓
Avoir satisfait aux obligations militaires	✓	
Jouir de ses droits civils ou politiques		✓
Être candidat dans une seule circonscription électorale	✓	
Être inscrit sur les listes électorales (possible jusqu'au 7 février 2020)		✓
Être électeur de la commune**	✓	

*dans les 1 259 communautés de communes, intercommunalités, agglomérations, métropoles.
**ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune.

VISACTU

Proposition d'exploitation pédagogique (Cycle 3)

Domaines Du Socle Commun de Connaissances, de compétences et de Culture.	Compétences liées à l'EMI
Domaine 1 Langages pour penser et communiquer	Parler, communiquer, argumenter, à l'oral de façon claire et organisée. Ecouter et prendre en compte ses interlocuteurs lors de la découverte d'une image. Combiner avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues des textes et ici de l'image.
Domaine 2 Méthodes et outils pour apprendre	Identifier la nature et la fonction de l'image. L'élève connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses différents supports. Il comprend les modes de production et le rôle de l'image. Il identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et web) et en connaît la nature. Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage.
Domaine 3 Formation de la personne et du citoyen	La règle et le droit : connaissance des valeurs communes qui garantissent les libertés individuelles.
Domaine 5 Les représentations du monde et de l'activité humaine	L'élève sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques.

Titre	**Analyser une infographie**
Objectifs	**1- Identifier les caractéristiques d'une infographie.** **2- Lire et comprendre une infographie.**
 30 min **Phase 1**: Comparaison des supports visuels rencontrés dans la presse.	❶ Donner aux élèves diverses images issues de journaux (dessins, tableaux, photographies, cartes, infographies, logos) et leur demander de les trier selon leurs propres règles. ❷ Mise en commun en faisant observer les divers tris et expliquer les procédures. ❸ Reprendre avec eux les images et procéder à la manière de Britt Mari Barth (par inférence déductive). Il s'agit de proposer plusieurs images et de constater les similitudes et les différences pour en tirer un enseignement construit par les élèves. On explique si oui ou non on peut ranger les différentes images dans la même catégorie et surtout pourquoi. Ex : proposer une photographie, une infographie et une courte BD comme on peut en rencontrer dans la presse (pour enfant notamment). ***1er constat possible de la part des élèves:*** les trois sont des illustrations. ***2ème constat :*** la présence de texte dans l'infographie et dans la BD, donc on va les séparer de la photo qui ne propose qu'une image… puis les élèves poursuivent la démarche pour arriver aux constantes que l'on retrouve dans une infographie : une image créée par ordinateur, un titre, des symboles et dessins qui s'articulent avec des textes concis. En procédant de la sorte et en étant guidés par l'adulte, les élèves vont parvenir à discerner les différences entre les types d'images rencontrés dans les journaux, magazines ou autres médias. L'enseignant.e validera les catégories et proposera une trace écrite (avec les élèves) de cette phase.

 20 min **Phase 2**: Découverte de l'image, approche descriptive	<u>Analyse de l'image.</u> Proposer l'infographie jointe à ce dossier sur les élections municipales. Laisser les élèves observer (et lire) quelques minutes. Puis les questionner : de quel support visuel s'agit-il ? Pourquoi ? Qu'observe-t-on sur cette image ? Les élèves doivent remarquer la présence du titre et aussi repérer qu'il y a beaucoup de texte et de nombres. Faire observer les couleurs dominantes (bleu, blanc, rouge) et l'alternance des bandes bleues et blanches dans le tableau du bas pour en faciliter la lecture.
 20 min **Phase 3**: Compréhension de l'image	<u>Analyse de l'organisation des informations données par cette infographie.</u> L'image répond aux questions clés des productions journalistiques selon la règle des 5W (en anglais : what, who, when, why, where) : Quoi : les élections municipales de 2020. Quand : dates des 2 tours Qui peut être candidat et qui peut voter ? … Où : dans les 34 966 communes de France. Demander aux élèves de trouver d'autres informations qui répondent à d'autres questions : *comment* et *combien* comme par exemple : la durée du mandat municipal, les délais pour s'inscrire sur les listes électorales, la date limite du dépôt des listes, les particularités du scrutin en fonction de la taille des commune. <u>Analyser le statut de l'écrit.</u> Les informations sont concises. L'utilisation de l'infinitif pour le tableau du bas (pour être candidat/ pour voter) en est un exemple. Le vocabulaire spécifique aux élections (en gras dans la partie « au sujet de… ») devra être expliqué à l'occasion de cette phase.
Prolongements	<u>Production d'écrits</u> : - Rédiger sous la forme d'un texte le contenu de cette infographie et demander aux élèves quel est le support le plus attractif ? - Proposer aux élèves d'approfondir l'un des aspects des élections (par exemple, les différentes élections en France, ou le rôle du maire dans la commune…) et de le restituer les informations « à la façon d'une infographie ». <u>Débats :</u> - Le vote est-il un droit ou un devoir de citoyen ?

Vous pouvez retrouver l'ensemble des numéros de « *L'image du mois* » sur le site de la DSDEN de Maine-et-Loire à l'aide du lien suivant : http://www.dsden49.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/actions-educatives/education-aux-medias-et-a-l-information-emi-/

Mme LASSALE, chargée de mission Éducation aux Médias et à l'Information ; M. GROMY, Adjoint chargé du 1er degré.